

procès BEN HAMMOU

NOVEMBRE 1966

Le 17 Mars 1960, a lieu une insurrection armée dans le Moyen-Atlas, organisée par un groupe de résistants, en riposte contre la répression menée par le pouvoir (1).

L'armée reprime ce mouvement dans le sang. Plusieurs militants sont arrêtés. Ils ne sont traduits devant le tribunal de Beni-Mellal qu'en 1966.

- . BEN HAMMOU : condamné à mort. Il est libéré en 1975
- . Bachir ben Thami : condamné à la réclusion perpétuelle
- . Moha ou Haddou et Abdelkebir ben Hammou sont condamnés à 20 ans de réclusion.

(1) plusieurs militants ont été ASSASSINÉS, notamment :

. Moulay CHAFII : né à Ouled Sbâa en 1909. Il participe aux côtés de Houmane EL FATOUAKI dans la résistance au colonialisme. Arrêté, il est condamné à 40 ans de réclusion. Libéré après l'indépendance, il milite au sein de l'UNFP.

. Mohamed BERKATOUNE : né à Chichaoua en 1916. Il est arrêté plusieurs fois par les forces coloniales, puis exilé en 1952. Après l'indépendance, il est un des responsables de l'UNFP à Marrakech.

. Bachir EL M'TAI : né à Ouled M'tâa en 1925. Membre du premier noyau de la résistance dans la région de Marrakech. Militant de l'UNFP.

. Lahcen ROUDANI : né en 1927 à Taroudant. Il participe aux côtés de Houmane EL FATOUAKI dans la résistance. Arrêté en 1954 par les autorités coloniales il est condamné à 25 ans de réclusion. Libéré après l'indépendance, il milite à l'UNFP.

procès CHEIKH EL ARAB

AVRIL 1967

Pendant l'été 1964, Ahmed AGOULIZ (dit CHEIKH EL ARAB), ancien résistant, condamné à mort par contumace au procès de Rabat en Mars 1964, est encerclé par les troupes d'Oufkir à Hay Ben M'sik à Casablanca et assassiné, en compagnie de OUZAY Ahmed et EL MESFIOUI.

Leurs camarades sont arrêtés en fin 1964 et sont sauvagement torturés. On retrouve les corps de quatre d'entre eux à Bouskoura dans la région de Casablanca. Il s'agit de :

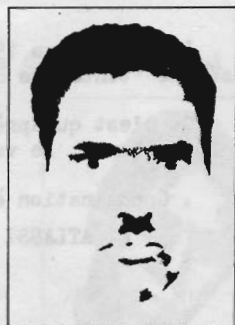
- Abdallah BOUZALIM : ouvrier, né à Ouarzazate en 1925. Syndicaliste et membre de l'ALN. Condamné à mort par contumace au procès de Rabat en Mars 1964.
- Haj Ahmed OUCHOUIT : ouvrier, né à Tafrout en 1916. Membre de l'ALN
- Abdallah GAGAZ : ouvrier, né en 1930 dans la région de Ouarzazate. Militant syndical.
- SOUISSI EL M'ZALI : ancien résistant.



Abdallah GAGAZ

Les autres militants arrêtés sont inculpés au procès de Marrakech en Avril 1967 et condamnés à de lourdes peines, quelques trois ans après leur détention préventive :

- AMESLIL Brahim (El Hallaoui) : pâtissier, né à Rabat en 1928. Il est condamné à mort. Sa peine est commuée en Novembre 1977 à 20 ans de réclusion.
- EL KADIRI Ahmed et LAHRIM Brahim sont condamnés à la réclusion à perpétuité. Ils sont libérés en Novembre 1977.
- BOUCHOUA M'barek est condamné à 30 ans de réclusion. Il est libéré en Novembre 1977.
- TALI Omar et ZOULIT M'barek sont condamnés à 25 ans de réclusion. Ils sont libérés en Novembre 1977.
- ABAKIL Ahmed et EL OUARTASSI Abdelkader sont condamnés à 20 ans de réclusion. Ils sont libérés en Novembre 1977.
- EL AZHARI Mohamed et Mounir BOUCHAÏB sont condamnés à 15 ans de réclusion
- CHARHABILI Mohamed est condamné à 10 ans de réclusion.
- Tahra bent Naïme est condamnée à 5 ans de réclusion.



Haj Ahmed OUCHOUIT

Parmi les militants condamnés à ce procès :

BRIHICH ben Moussa

Condamné à 25 ans de réclusion, ce militant a été persécuté quotidiennement durant ses 14 années de détention. Isolé de ses camarades, il passait de nombreux mois dans les cachots sans voir la lumière du jour ; à tel point, qu'en 1975 il perdait la vue. De même que sa santé se détériorait gravement.

Ses camarades ont déclenché plusieurs grèves de la faim pour qu'il soit soigné d'urgence. Mais au lieu de cela, l'administration pénitentiaire le livrait quotidiennement aux tortionnaires qui ont inlassablement essayé d'ébranler les convictions politiques pour lesquelles il avait lutté jusqu'au dernier souffle.

IL EST MORT EN DETENTION, QUELQUES JOURS AVANT L'ANNONCE DE SA "GRÂCE" !

procès EL ATLASSI

JANVIER 1969

Le 25 Octobre 1963, plusieurs militants et cadres de l'UNFP sont arrêtés et accusés de "tentative d'assassinat du roi".

Ce n'est qu'après cinq ans de détention arbitraire, qu'ils sont traduits de vant le tribunal. Le verdict est prononcé le 14 Janvier 1969 :

. Condamnation à mort :

EL ATLASSI Mohamed : cette peine a été commuée en Novembre 1977 à 20 ans de réclusion.

. Condamnations à mort par contumace :

- . Abdelfattah SEBBATA
- . BEN SAÏD Chtouki
- . Houcine ZAGHLOUL

. Condamnation à 15 ans de réclusion :

- . MAHIR Abdelkébir

. Condamnation à 10 ans de réclusion :

- . KANOUN ben Ali Demnati

. Condamnation à 8 ans de réclusion :

- . TASSOUNT Abderrahmane



Mohamed EL ATLASSI